

C · M · C

# CENTRE DE MAGIE DE LA CÔTE

www.magie-lacote.ch



## Formulaire d'inscription aux cours collectifs Adultes

2018 - 2019 (septembre à juin)

### 1. Choix du cours

Les cours de magie collectifs adultes auront lieu à Nyon les mardis (en soirée)

<b>COURS A NYON</b>  Dès 16 ans Tarif: CHF 450.- pour l'année 12 leçons de 90' (env. 1 cours / mois)  Centre de Magie de la Côte, chemin Falconnier 23, 1260 Nyon	<b>Cours de magie collectifs Adultes</b>  <input type="checkbox"/> Mardi de 19h15 à 20h45
--	---

### 2. Dates des cours pour l'année 2018-2019

Les mardis soirs

2018: 18.9 / 30.10 / 13.11 / 27.11 / 11.12

2019: 22.1 / 19.2 / 19.3 / 30.4 / 21.5 / 4.6 / 18.6

### 3. Paiement des cours

Merci de cocher votre préférence :

<input type="checkbox"/> Sur le compte ALM Group Sàrl, Postfinance IBAN CH04 0900 0000 1243 5358 9  - Paiement avant le 3 septembre 2018 -	<input type="checkbox"/> En espèce, à verser lors du 1 <sup>er</sup> cours
---	--

# Formulaire d'inscription aux cours collectifs Adultes

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

No postal + localité : .....

E-mail : .....

Tél. privé : ..... Tél. portable : .....

Date de naissance : .....

- Je profite de l'offre Starter Pack, au prix de CHF 20.-** (au lieu de CHF 30.-). Contient le matériel de base du magicien : 1 FP Adulte, 4 balles mousses, 2.5 mètres de corde, cups & balls).
- Je n'autorise pas** l'Ecole de Magie de la Côte a publier des photos/vidéos de moi sur la page facebook ainsi que sur le site Internet de l'Ecole.

## Conditions générales de l'Ecole de Magie de la Côte

1. Les inscriptions se font par retour du bulletin d'inscription (par courrier ou par e-mail). L'Ecole vous confirmera ensuite l'inscription par e-mail. Une fois l'inscription confirmée, elle devient définitive et le montant de l'écolage pour le semestre est dû en intégralité.
2. Le prix des cours est fixé pour un semestre. Le paiement de l'écolage doit intervenir au plus tard le 1<sup>er</sup> jours des cours. L'Ecole se réserve le droit de refuser l'accès aux cours en cas de non paiement. Les frais de l'écolage ne sont pas remboursables.
3. Les cours manqués ne seront pas remboursés. En cas de force majeure, une demande écrite d'annulation accompagnée d'un justificatif médical doit être remise à l'Ecole. Elle sera étudiée en vue d'un éventuel arrangement.
4. L'Ecole décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'oubli de matériel dans la salle de classe.
5. En cas de comportement inadéquat (manque de discipline, non respect des autres élèves, etc...), l'Ecole se réserve le droit de refuser l'accès aux cours.
6. L'Ecole ne couvre pas les risques d'accident ou de maladie, chaque élève doit être assuré personnellement.
7. Dans le cas où un ou plusieurs cours devaient être annulés il seront déplacés à une date ultérieure.
8. Par son inscription à l'Ecole de Magie de la Côte, l'élève acquière l'adhésion gratuite au Centre de Magie de la Côte agréé FISM

Le (la) soussigné(e) accepte les conditions générales de l'Ecole de Magie de la Côte

**Date :** ..... **Signature :** .....

Formulaire d'inscription à envoyer à Laurent Moreschi, Chemin de Varmey 14, 1299 Crans-près-Céligny ou par e-mail à l'adresse [magielacote@gmail.com](mailto:magielacote@gmail.com)